

Séance du 16 février 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Taieb, Destin, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Laiguillon à M. Salducci ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à Mme Destin ; Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray ; Mme Aragon à Mme Herrera-Landa ; Mme Capdevielle à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

OBJET : ENFANCE-JEUNESSE ET EDUCATION - Journées 2017 de la petite enfance : « L'enfant dans la Ville ».

Pour la seizième année consécutive, la Ville de Bayonne organise, du 11 au 19 mars 2017, les Journées de la petite enfance sur le thème suivant : « L'enfant dans la Ville ».

Cette manifestation, qui a pour objectif de renforcer les liens de parentalité à partir des lieux d'accueil des jeunes enfants et de susciter une réflexion autour du thème retenu, présente un programme au contenu riche et varié : animations dans les structures d'accueil petite enfance et établissements culturels de la Ville, spectacle « H2ommes » au théâtre offert par la Ville aux enfants des écoles maternelles bayonnaises, ateliers parents-enfants-professionnels, concerts donnés par l'Orchestre régional Bayonne Côte Basque, exposition photos, etc. Le traditionnel vide-poussettes organisé par la MVC Bayonne Centre Ville clôturera cette semaine.

La Maison des Associations accueillera un grand nombre de ces animations, telle la conférence-débat tous publics donnée le jeudi 16 mars en soirée. Le conférencier sera Michel Desmurget, docteur en neurosciences et chargé de recherches au CNRS.

Le vendredi 17 mars 2017, les tables rondes seront animées par Aude Bérard, animatrice-formatrice en éducation à l'environnement, Christine Goulard-Armagnac, Marie-Odile Rigaud, psychologues, Anne Saouter, Cheikh Sow, anthropologues.

La Ville prendra en charge les dépenses afférentes à chacune de ces interventions, soit sur présentation des justificatifs correspondant aux prestations réalisées, soit sous la forme d'un contrat de travail (Christine Goulard-Armagnac) avec une rémunération brute visée à 370 €. Une communication spécifique aura lieu sur les réseaux sociaux et le site internet de la Ville.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver les dispositions permettant de recourir aux intervenants dans les conditions précitées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le syndicat mixte pour le fonctionnement du conservatoire à rayonnement régional Maurice Ravel pour l'organisation des concerts ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès des organismes intervenant en matière de petite enfance (Conseil départemental – Caisse d'allocations familiales – Réseau Appui Parents) des subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint